

Les Nouvelles

de

L'ASSOCIATION JEAN CARMIGNAC

(chez les Editions F.-X. de Guibert) 10 rue Mercœur, 75011 Paris
 associationjeancarmignac@hotmail.com
www.abbe-carmignac.org

"Les Évangiles sont des documents historiques, presque des chroniques, de toute première main."
 J. Carmignac

n° 79 – Septembre 2018

ATTENTION CHANGEMENT DE LIEU POUR NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ! Voir page 12

1... Editorial : Les médias à l'assaut des Évangiles par A. Luciani et M.-C. Ceruti

2 ... Intervention de M. de Guibert à l'A. G. de 2001

3... Découverte à Jérusalem M.-C. Ceruti

4... Notule sur le sens d'un mot de Saint Luc par A. Luciani

5... Un auteur méconnu réédité le Père Mémain par Pierre Lo Cicero

6... Historicité du péché originel par le Père André Boulet

10... Réponses de la Commission Biblique Pontificale

11... Cotisations et réductions d'impôts

12... Notre Assemblée Générale 2018

13... Encart : Le cachet d'argile découvert à Jérusalem, démontrant encore une fois l'historicité de l'Ancien Testament.

Editorial : Les médias à l'assaut des Évangiles

Décidément les médias se donnent beaucoup de mal pour éreinter les Évangiles. Voici encore deux coups d'épée dans le dos puisqu'il n'y avait personne pour les défendre : D'abord le 5 mai à l'heure de haute écoute sur France 2 dans l'émission « Secrets d'histoire » avec Stéphane Bern en réponse à laquelle j'ai (M.-C.C.) écrit un article que vous pourrez retrouver sur le Reinformation.tv du 16 mai.

<https://reinformation.tv/historicite-evangiles-france-2-secrets-histoire-marie-christine-ceruti-cendrier-84367-2/>

Et maintenant le professeur Luciani nous signale ceci : « J'ai vu l'émission "le jour du seigneur" du 27 mai. Elle est faite pour semer le doute dans l'esprit des croyants. Le miracle de Cana réduit à une farce, les frères de Jésus, la multiplication des pains, la disparition du corps de Jésus, et tout le reste... les sous-entendus, les insinuations, rien ne manque. Pour la multiplication des pains par exemple les commentaires consistaient à dire que c'était un effet de psychologie collective : dans leur enthousiasme il semblait à chacun de ces affamés qu'ils mangeaient en abondance poissons et pains, alors qu'ils n'avaient rien. Les aveugles qui recouvraient la vue ? C'était l'effet d'un choc émotionnel. Et ainsi de suite. Tout cela, je l'avais entendu depuis longtemps ; le fameux ossuaire aussi avait déjà servi à nier la résurrection. Petitfils avait bien répondu que ces

inscriptions ne prouvaient rien puisque des noms comme Marie, Joseph etc. étaient extrêmement fréquents. En somme, nos ennemis n'ont pas d'arguments ; ils partent de cette idée que le miracle étant impossible, il ne peut être qu'une illusion, et que Jésus ne pouvait

être qu'un très habile thaumaturge ; c'est bien ce que l'on appelle une pétition de principe ! Mais les explications qu'ils donnent sont plus incroyables que le miracle. »

En fait les réponses que nous pouvons donner à ces attaques sont innombrables. Pensez 80 numéros de nos "Nouvelles" pleins à craquer – il n'y a jamais assez de place pour tout dire – de démonstrations, de preuves de l'historicité des Evangiles ou de la Bible (ce qui revient au même puisque les Evangiles, tout le Nouveau Testament et Notre Seigneur lui-même reprennent comme véridique le contenu de l'Ancien).

A propos du « Secrets d'histoire » du 5 mai sur Jésus, un journaliste confiant affirme tranquillement quelques heures avant sa diffusion : « Depuis le précédent épisode de Secrets d'Histoire sur Jésus, de nouvelles découvertes archéologiques ont été faites. L'histoire est en perpétuel mouvement et nous apporte son lot d'étonnants rebondissements. »

<http://www.leblogtvnews.com/2018/04/un-numero-de-secrets-d-histoire-consacre-a-jesus-samedi-5-mai-sur-france-2.html>

Ce qui nous amène à une autre constatation - réconfortante celle-ci - et c'est que nos opposants n'ont plus grand-chose à invoquer pour défendre leur cause menteuse. La preuve : l'émission du 5 mai reprend mot pour mot et image pour image l'émission qui était sortie en 2013, que j'avais eu la bonne idée d'enregistrer.

Antoine Luciani

Marie-Christine Ceruti-Cendrier

Intervention de Monsieur de Guibert à l'Assemblée Générale de 2001

Nous reprenons ci-dessous un article paru dans notre numéro 14 d'avril 2002 et qui est toujours d'actualité puisqu'il s'agit aussi de Jérôme Prieur qui sévissait encore dans l'émission du 5 mai dont nous parlions ci-dessus et dont « Corpus Christi » était l'ancêtre. Voilà qui permet de juger de la qualité de ces émissions et de leurs leaders. Pour nos nouveaux adhérents précisons que Monsieur de Guibert éditeur, aujourd'hui curé de paroisse, était un des leaders de notre association.

Je voudrais apporter un petit témoignage sur l'émission de télévision la plus importante de ces dernières années concernant l'historicité des Evangiles, c'est-à-dire « Corpus Christi ». J'ai vu naître de mes yeux « Corpus Christi » au cours d'une réunion qui a duré trois ou quatre heures dans le bureau de ma maison d'édition il y a sept ou huit ans. Le propos initial de G. Mordillat et J. Prieur, les auteurs de cette série d'émissions, était de faire une émission sur le Linceul de Turin. Et je peux l'attester parce que cela s'est passé dans mon bureau, ils ont passé trois heures avec Claude Tresmontant et leur objectif était initialement de faire une émission sur le Linceul de Turin. Mais finalement ils se sont dit : « La meilleure manière d'attaquer, ce sera les Evangiles. » Ce qui effectivement représente les deux faces d'une même médaille parce que le récit des Evangiles fortifie le Linceul et réciproquement : Le Linceul sans les Evangiles c'est un objet qui ne dit rien et les Evangiles reçoivent du Linceul une confirmation. Donc leur projet initial c'était le Linceul et au terme d'une rencontre de quatre heures ils sont partis avec la totalité des ouvrages de Carmignac, avec la totalité de ce qu'on avait sur le Linceul de Turin, avec les ouvrages de Madame Genot-Bismuth, de Claude Tresmontant, etc.... Et Tresmontant leur avait fait pendant quatre heures une démonstration sur l'origine hébraïque et l'ancienneté des Evangiles, et sur

l'authenticité du Linceul. Ils avaient promis de nous recontacter pour que justement Claude Tresmontant puisse avec Madame Genot-Bismuth, participer à ces émissions. Evidemment dix ans après on les attend toujours... C'est très curieux parce que j'ai vu comment ils opéraient.

François-Xavier de Guibert

Découverte à Jérusalem

Il n'est pas question pour notre association de polémiquer et encore moins de faire de la politique sur ce sujet, mais il nous tient à cœur de signaler la découverte – encore une – qui corrobore l'historicité de l'Ancien Testament et par conséquent aussi des Evangiles, puisque ceux-ci témoignent que Notre Seigneur Jésus-Christ s'appuyait continuellement dans sa prédication sur cette première partie de la Bible.

Le fait est que des archéologues juifs ont découvert un cachet d'argile datant d'il y a 2700 ans, c'est-à-dire quand le premier Temple de Jérusalem construit par Salomon était encore debout, puisqu'il a été détruit par Nabuchodonosor en 587 av. J.-C.. Cette découverte a été faite dans la vieille ville de Jérusalem sur la place du mur Occidental, et plus précisément sur le pavement des ruines d'un édifice ancien, à environ cent mètres du mont du Temple.

Au cours de l'année passée, l'empreinte a été étudiée par Tallay Ornan, professeur à l'université Hébraïque et par Benjamin Sass, professeur à l'université de Tel Aviv. Selon leur analyse, « au-dessus d'une double ligne, se trouvent deux hommes debout, qui font face l'un à l'autre comme dans un miroir. Leurs têtes sont dépeintes comme de larges points sans aucun détail. Les mains vers l'extérieur sont baissées et celles tournées vers l'intérieur sont levées. Les deux personnages portent des vêtements à rayures jusqu'aux genoux ». Entre ces deux figures humaines se trouve ce qui pourrait être une lune, selon le chef des fouilles Weksler-Bdolah. Celle-ci, archéologue au sein de l'Autorité israélienne des antiquités a également déclaré que « l'empreinte de cachet était rattachée à un transport important et a servi en quelque sorte de logo – ou de souvenir minuscule – envoyé au gouverneur de la ville »

Mais le plus important est que ce tout petit cachet de 13 x 15 mm et 2–3 mm d'épaisseur, porte l'inscription « Au gouverneur de la ville » en hébreu ancien. Il s'agit de la plus haute charge administrative de l'époque. Or la Bible mentionne deux gouverneurs de Jérusalem, l'un dans le deuxième livre des rois, où Josué est cité comme gouverneur de la ville à l'époque d'Ezéchiel, l'autre dans le deuxième livre des chroniques où c'est Maaséja qui est mentionné comme gouverneur de la ville à la période de Josué.

Qui a dit que la Bible ne contenait que des légendes ?

Article réalisé par M.C. Ceruti sur la base de différents reportages parus sur Internet dont

<https://fr.timesofisrael.com/jerusalem-decouverte-dun-sceau-du-gouverneur-de-la-ville-vieux-de-2-700-ans/>

<https://www.easyviaggio.com/attualita/gerusalemme-sigillo-antico-governatore-79777>

En encart : Le cachet d'argile en gros plan et proportion réelle de ce cachet.

Notule sur le sens d'un mot de Saint Luc

C'est simple si le professeur Luciani a ici raison, Saint Luc a reçu de la bouche de témoins vivants, le contenu de son Evangile, et toute l'exégèse des Evangiles écrits tardivement s'écroule.

Il s'agit du sens précis du verbe parédosan : Prologue de l'Evangile, 1,2. On sait que St Luc a particulièrement soigné ce prologue, qui explique les raisons qui ont poussé l'auteur à écrire son ouvrage : Saint Luc veut, seul des Evangélistes, faire œuvre d'historien. Il pense probablement à l'Introduction de Thucydide, puisqu'il revendique la même « acribie » (exactitude) que l'historien grec et emploie le même mot – ou presque : « cathexes », plus étoffé que le simple « e xes », mais qui a le même sens – pour exprimer sa volonté de respecter l'ordre chronologique.

Il a donc décidé de faire un récit ordonné des « événements qui se sont parachevés parmi nous » (selon la traduction d'E. Delebecque).

Ces événements lui ont été « transmis » par ceux qui furent « les spectateurs et serviteurs du Verbe ».

Mais de quel genre de transmission s'agit-il ? Ecrite ou orale ?

Passons en revue les sens du verbe « paradidômi ».

1) Ce verbe a le sens fondamental de « livrer », c'est à dire : remettre quelque chose à quelqu'un. Ainsi Jésus, ayant incliné la tête, « remit son esprit à son Père ». On livre des êtres humains, par exemple des esclaves ; mais aussi des objets : un sceptre, une épée, etc.

2) Ce don peut être une restitution ; on « livre en retour ». Cette acception est fréquente dans les papyrus.

3) Autre sens : « permettre, donner l'occasion ». Dans la parabole de la semence qui pousse toute seule, le cultivateur moissonne « h'otan ho carpos paradoî », lorsque le fruit le permet.

Ce sens se rencontre dans Hérodote V, 67 et 7, 18 « fais en sorte que Dieu nous le permette ». Isocrate : Philip.118 « donner l'occasion ».

4) S'en remettre à celui qui juge justement, d'où « recommander ». Paul et Barnabé sont « recommandés » à la grâce de Dieu.

5) Enfin, lorsqu'on se démet d'une possession pour la donner à d'autres, on la « transmet ». Cette acception, particulièrement fréquente dans le Nouveau Testament, surtout à propos de doctrines que l'on fait connaître, est constante dans le grec profane, -surtout classique-. Cependant on trouve des cas, assez rares, où elle peut être écrite, ou même concerner un objet.

Dans Saint Paul il s'agit d'une transmission orale : I, Cor, 11,2 ; I Cor, 11,23 ; I Cor 15,3. Et dans Saint Luc ? Pouvons-nous discriminer le sens ? Remarquons d'abord la forme verbale « parédosan ». Elle est depuis longtemps sortie de l'usage. St Luc emploie ici une forme du grec le plus classique, où, le plus souvent, le sens est « transmettre oralement ». D'autre part il nous parle de ces « autoptai kai hypérétai » du Verbe, qui ont vu de leurs yeux, entendu de leurs oreilles, Jésus. Il est naturel que la transmission se fasse d'abord oralement. La suite le confirme : « péri hôn katékhêtès logon » : au sujet des paroles, c'est à dire « des enseignements oraux », que tu as reçus.

Enfin, comment comprendre que Saint Luc ait pu « mettre par écrit » des renseignements déjà reçus par écrit ?

Nous pouvons donc conclure que la transmission dont parle Saint Luc s'est d'abord faite oralement, par des témoins oculaires, puis a été mise par écrit par les Evangélistes. Il est impossible de préciser la date, mais, à notre avis, cela a dû se faire très tôt, dès que la Bonne Nouvelle a franchi les frontières de la Palestine.

Antoine Luciani

Un auteur méconnu réédité... Le père Mémain

Monsieur Pierre Lo Cicero qui est aussi le responsable de notre site Internet, ce dont nous lui sommes infiniment reconnaissants, viendra à notre Assemblée Générale nous parler du livre objet de cet article dont il vient de soigner la réédition. Comme Monsieur Bruno Bioul qui viendra également nous parler sur ce thème, mais d'une autre manière, il défend, chose rare aujourd'hui, l'historicité des Évangiles.

Nous avons récemment découvert un livre, édité en 1867, dont le titre évocateur est : Études chronologiques pour l'Histoire de N.S. Jésus-Christ. Cette étude est écrite par le Père Théophile Mémain de la congrégation de Pontigny au Mont St Michel.

Après sa lecture sous la forme d'un document électronique, il nous a paru nécessaire qu'il soit retranscrit et édité. C'est aujourd'hui chose faite.

Disons-le tout net, le père Mémain ne danse pas avec le diable. Il ne perd pas de temps à discuter avec les contradicteurs. Strauss n'est cité qu'une fois, et il consacre moins de trois pages à Renan et sa Vie de Jésus (1863), qui fit pourtant grand bruit à son époque. Juste le nécessaire. Aujourd'hui, nous dirions qu'il démontre que Renan est à la science ce que Barbara Cartland est à la grande littérature. Certes Renan écrit bien... mais cela reste du roman.

Tout au long de son exposé il applique le principe de raisonnement suivant : les hypothèses suffisantes les plus simples sont les plus vraisemblables. Non qu'il simplifie le problème de la chronologie des Évangiles, car il fait preuve d'une science remarquable, notamment astronomique, d'une connaissance profonde de la littérature païenne de l'époque et des avancées de la science au XIXe siècle.

Contrairement aux historiens qui s'en défendent comme de la peste tout en y succombant systématiquement, il part d'un présupposé : il tient pour vrai l'impartialité et la probité des auteurs des Évangiles et des auteurs classiques. Il n'applique jamais l'esprit tortueux voire tordu moderne, aux anciens.

En revanche le raisonnement qu'il applique dans ces matières difficiles est époustouflant.

Un exemple parmi tant d'autres : concernant Zacharie et l'annonce de la conception de saint Jean-Baptiste, du rôle de la famille d'Abia dans service du temple, il fait le calcul du tournus des 24 familles en partant du service connu en l'an 70. Il termine ainsi en reconnaissant humblement :

« Mais, quelque ingénieux que soient tous ces calculs, les données sur lesquelles ils reposent sont sujettes à des objections telles que le résultat devient lui-même très incertain, et la tradition de l'Église primitive reste réellement comme étant la donnée la plus authentique qui puisse nous instruire sur ce but de nos recherches. » (Page 141 de la présente édition)

Pourtant il tombe juste dans sa démonstration. La découverte des manuscrits de Qumrân a confirmé sans ambiguïté qu'à l'époque de la conception de st Jean Baptiste, c'est bien la famille des Abia, donc Zacharie qui assurait le service du temple.

Le père Mémain est très au fait des divers calendriers ayant émaillé l'histoire : ère de Varron, ère depuis la bataille d'Actium, calendrier juifs et période julienne. Ainsi il ne tombe pas dans le piège qui consiste à ignorer l'année civile (mois de Tischri) et l'année sainte (mois de Nisan) chez les juifs ou encore le fait qu'en Judée, le début du jour suivant commence au coucher du soleil. (Pour être plus précis, en Judée si nous étions un mercredi, le jeudi commence à 18 heures et non à minuit).

Et il arrive à la conclusion, qu'il démontre sans ambiguïté, que le Sauveur est bien né un 25 décembre, l'an 4707 de l'ère julienne, -7 de notre ère, 747 de la fondation de Rome, ou

encore 742 de l'ère de Nabonassar ; que la prédication du Christ a commencé en l'an 29 et qu'il est bien mort un vendredi, le 3 avril 33.

Cerise sur le gâteau, il démontre l'extraordinaire précision de la prophétie de Daniel dont la dernière semaine d'année, qui est divisée en deux périodes de 3 semaines et demie. La première série de 3 semaines et demie correspondant à la prédication du Christ. La deuxième série de trois semaines et demie sera celle de la prédication des apôtres aux juifs, se terminant par un événement majeur : le baptême du centurion Corneille qui débouchera sur la destruction de Jérusalem pour les uns et l'alliance faite par Dieu avec les Gentils.

Ce livre n'est jamais cité dans les savantes, et pour certaines interminables et tonitruantes, études.

Le père Mémain fait partie de ce mouvement, initié par Léon XIII, de lutte contre les pseudo-rationnels (...idéalistes certainement, rationalistes, malgré le terme consacré, certainement pas.) issus de Hegel.

Il s'appuie sur le socle inébranlable de la tradition et de la science. Il apporte des précisions au manuel d'Histoire Bibliques de Lusseau-Coulomb qui était utilisé pour l'instruction des séminaristes. Nos modernes exégètes devraient s'en inspirer et abandonner la voie, finalement superficielle, qui consiste à vouloir créer la profondeur en retournant une surface.

Pierre Lo Cicero

Disponible chez :

<https://www.lulu.com/shop/search.ep?keyWords=m%C3%A9main&type=>

Ou sur demande par mail : p.locicero@netplus.ch

HISTORICITE DU PECHE ORIGINEL

Nous vous avons proposé dans le numéro 78 le début de cette conférence prononcée il y a bientôt vingt ans par le Père André Boulet au CESHE, puis au CEP. Vous en retrouverez les idées dans son livre « Création et Rédemption » (Téqui). Le Père Boulet dans le texte publié dans notre numéro 78 a commencé par indiquer qu'il allait employer l'expression « péché des origines » pour le péché de nos premiers parents et « péché originel » pour la blessure que porte chaque homme en conséquence de ce premier péché. Il a passé ensuite rapidement en revue ce que toute la tradition a pu dire de ce péché qui n'était jamais nié, pas plus que ses conséquences, avant de constater qu'aujourd'hui tout cela est démenti et que « l'enseignement des théologiens actuels s'accompagne de la négation, plus ou moins explicite, de la réalité d'une tentation par le démon, voire de l'existence même du démon. » Nous remercions le CESHE et le CEP de nous avoir autorisés à reprendre cet article.

3. Raisons de ce désaccord entre l'enseignement de l'Église et celui des théologiens.

- Une dérive de la pensée, très ancienne, bien repérable au 14^{ème} siècle en la personne de Guillaume D'Occam (philosophe anglais, franciscain, né à Ockham), l'un des plus importants théoriciens du " nominalisme ". Il nie la réalité des " essences ".

- La philosophie des lumières, au 18^{ème} siècle, y ajoutera le culte de la raison et de la science seules voies d'accès à la vérité en toutes choses.

Cf. la profession de foi de François Raspail :

" ...à la science, hors de laquelle tout n'est que folie,
à la science, unique religion de l'avenir... "

(Inscription sur le socle de la stèle dédiée à Raspail, place Denfert- Rochereau, Paris 14^{ème}.)

- Depuis le début du 20^{ème} siècle

Il me semble que l'une des principales raisons du désaccord entre la pensée de l'Église et celle des théologiens vient de ce que les théologiens de ce 20^{ème} siècle ont cru de plus en plus fortement que la théorie évolutionniste était une vérité scientifique établie. Ils l'ont cru, avec une certaine bonne foi, car le monde des scientifiques l'affirmait avec de plus en plus de (prétendues) preuves et d'assurance. Comment ne pas les croire sans passer pour rétrograde ?

Or la théorie évolutionniste affirme que l'intelligence humaine, ainsi que la conscience réfléchie et la pleine liberté ne sont apparues qu'après une lente " hominisation ". Autrement dit, que les premiers hommes, émergeant de l'animalité (leurs ancêtres étant des primates de l'espèce australopithèque), n'avaient pas la conscience et la liberté qui leur auraient permis de commettre une faute grave. Les théologiens ont donc fini par penser que les textes de la Genèse sur la création des êtres vivants n'avaient aucune valeur scientifique et n'apportaient aucune information sur la façon dont les premiers hommes étaient apparus sur terre, ni sur leur statut.

A l'exégèse traditionnelle de ces textes, on en a donc substitué une autre, " historico-critique ", qui classe Gn. 1 à 3 dans un genre littéraire apparenté aux mythes des cultures antiques. Le récit biblique, selon cette exégèse, veut seulement exprimer la " finitude " de l'homme actuel et de toujours, enclin à la violence et aux désordres de toutes espèces du fait qu'il est le descendant d'animaux dont les découvertes paléontologiques ont révélé les mœurs belliqueuses. Et si St Paul, dans Rom. 5, parle de la désobéissance d'Adam par laquelle la mort est entrée dans le monde, c'est parce qu'il ignorait tout des découvertes scientifiques de notre 20^{ème} siècle et de l'exégèse " scientifique " qui s'est imposée.

Ce n'est pas mon sujet de discuter de la valeur de la théorie évolutionniste, sous sa forme néodarwiniste, dite théorie synthétique de l'évolution. Je me contenterai de dire, non sans une assez bonne connaissance du dossier scientifique, qu'aucune des prétendues « preuves » " de l'évolutionnisme ne me paraît convaincante pour l'esprit et que, par contre, des faits sérieusement vérifiés (relevant de la paléontologie, la stratigraphie, la radio chronologie... la biochimie...) sont des objections difficilement réfutables à la validité de la théorie de l'Évolution. On ne peut plus, lorsqu'on connaît bien le dossier scientifique de l'évolutionnisme, affirmer que l'Évolution (filiation des espèces à partir d'organismes primitifs très simples...) est un fait établi. Quoiqu'il en soit, je ne vois pas comment on peut être évolutionniste, même théiste, et croire à la réalité historique du péché originel.

- J'ajouterai que si tant de chrétiens cultivés, notamment de théologiens, d'exégètes, de scientifiques ont fini par préférer faire confiance aux enseignements de la science plutôt qu'à ceux de l'Église et de son Magistère, c'est, à ce qu'il me semble, parce qu'ils respirent l'air d'une société qui est en quelque sorte "malade du SIDA". Une société qui a beaucoup perdu de ses capacités de se défendre contre la double agression des erreurs philosophiques, théologiques, morales... et de la licence morale, la dégradation des mœurs.

- L'influence de Teilhard de Chardin

Le " penseur " qui, me semble-t-il, a le plus contribué à convaincre des théologiens et d'innombrables chrétiens qu'il fallait être évolutionnistes et lire les textes de la Genèse d'une manière nouvelle concordante avec la théorie de l'évolution, c'est Teilhard de Chardin. Gustave Martelet, théologien réputé qui, depuis 30 ans propage la théologie nourrie d'évolutionnisme, se présente loyalement comme le disciple de Teilhard et le continuateur

de sa pensée. Tous les autres théologiens que j'ai cités partagent largement la vision teilhardienne. Que les œuvres de Teilhard aient fait l'objet de la part du Saint-Siège d'un " monitum " très sévère ne les gêne pas du tout.

Le grand théologien suisse Charles Journet (nommé cardinal par Paul VI) a posé un diagnostic très sévère sur l'œuvre de Teilhard. (cf. Annexes III, appendice II de mon livre "Création et Rédemption ", CLD 1993). Voir ci-joint annexes : Teilhard de Chardin. Divers.

4. Conséquences de la négation de l'historicité du " péché des origines " et de la réalité ontologique du " péché originel ".

Je l'ai dit en commençant, nier l'enseignement de la Révélation divine sur le péché originel n'est pas de minime importance. Ce sont des pans entiers de la foi chrétienne qui sont jetés à terre. " On ne peut pas toucher à la révélation du péché originel sans porter atteinte au mystère du Christ. " (CEC 389)

- Une crise de l'exégèse. La négation du péché originel a favorisé une crise de l'exégèse. Pour faire concorder le néodarwinisme avec le texte si clair de Genèse 3, on en est arrivé à fabriquer une nouvelle méthode exégétique qui, en définitive, nie les affirmations de la Bible ou les vide de leur contenu. Et on ne s'est pas limité à la Genèse, c'est le Nouveau Testament aussi, les Évangiles très particulièrement, qui sera soumis à ce traitement, avec Bultmann et ses épigones : les miracles rapportés par Matthieu, Marc, Luc, Jean... ne sont pas des faits réels mais des récits inventés par les premières communautés chrétiennes pour dire leur foi en Jésus, Christ, ressuscité, toujours vivant, très vivant, etc.

- Une idée fausse de Dieu. Selon les évolutionnistes qui se disent théistes et même chrétiens, s'il y a des désordres, de la souffrance, la mort et le mal dans notre monde, ce n'est pas en raison d'une faute grave du premier couple humain, mais parce que l'apparition des premiers hommes s'est faite selon le processus évolutionniste d'une très lente montée de la vie à partir d'organismes très simples, par complexification croissante, jusqu'à l'Homo Sapiens. Par le fait même que Dieu crée toutes choses selon un tel processus il y aura des désordres, de la souffrance, la mort dans le monde. En définitive, le grand responsable du mal, des souffrances, et de la mort dans le monde, ce n'est pas Satan ni l'homme qui a fait confiance à Satan plutôt qu'à Dieu, mais c'est Dieu lui-même !

On ne peut pas donner une idée plus fautive de Dieu que celle-là ! C'est le plus énorme des mensonges du démon. La vérité est toute autre : " C'est par la jalousie du diable que la mort est entrée dans le monde " (Sagesse 2,24). Dieu est totalement innocent du mal et de la mort.

- Une idée fautive de l'homme. La négation du péché des origines et de la blessure consécutive à cette faute conduit à une vision fautive de l'homme. Selon cette vision, l'homme n'est pas vraiment responsable des désordres et des souffrances qui découlent de ses actes. La cause profonde (selon Teilhard et ses disciples) c'est " la condition radicale qui a fait naître (l'homme) à partir du multiple, toujours portant en ses fibres... une tendance à retomber sur le bas, dans la poussière. "

Rousseau, pour déculpabiliser les hommes, auteurs de troubles, a lancé l'idée que l'homme, par nature, est bon ; c'est la société qui le corrompt. Teilhard, avec sa vision évolutionniste des choses a trouvé encore plus pernicieux. D'autant plus qu'il pense que par la vertu de la sève évolutive en travail dans le monde, tous les désordres et le mal finiront par être éliminés. L'œuvre rédemptrice du Christ, les sacrements du salut de l'homme n'ont plus ce rôle premier, indispensable, que l'Église leur a toujours reconnu. On entrevoit les

conséquences d'une telle conception dans l'organisation de la vie en société, l'administration de la justice, la vie politique en général. On assiste à un envahissement par des idéologies ou des " méthodes ", venant d'horizons divers, pour sauver l'homme et lui assurer le bonheur, tandis que sont délaissés les moyens de Salut et de Rédemption offerts par le Christ, seul Sauveur.

- La substitution d'un " messianisme de la science " à celui de Jésus-Christ. Il existe de nos jours une idolâtrie de l'homme et de ses œuvres, comme le prophète Isaïe l'avait déjà constaté en son temps : " Ils se prosternent devant l'œuvre de leurs mains. " Isaïe 2,8.

- Négation de l'existence du démon. Le démon n'est plus nécessaire pour expliquer les désordres du monde, les souffrances et la mort de l'homme. La " condition radicale qui fait naître l'homme à partir du multiple " y suffit ! Inutile de dire que les guerres, les violences, les meurtres, etc... sont indéchiffrables si l'on refuse de croire que, dans les coulisses de ces drames, il y a celui que Jésus dénonce comme le " menteur ", " homicide dès le commencement ". (Jn 8,44)

Remarque

Ce ne sont pas seulement l'exégèse et la théologie qui sont contaminées par la négation du péché originel découlant de l'idée évolutionniste. C'est aussi la philosophie, car l'idée évolutionniste implique la négation des concepts d'essence et de nature. C'est la réalité de " la nature humaine " elle-même qui est niée. Il n'y a pas d'essence de l'Homme. Il y a des hommes particuliers qui ne cessent d'évoluer vers des formes nouvelles d'êtres vivants. Ainsi, des notions fondamentales de la " philosophie de l'être et du réel ", auxquelles l'Église a eu recours pour formuler sa dogmatique, sont éliminées.

CONCLUSION

Le but de cette conférence n'était pas de vous faire croire que la théorie évolutionniste est erronée, mais de vous montrer que, actuellement et depuis plus de trente ans, l'enseignement des théologiens sur le péché originel, répercuté largement dans la catéchèse, contredit celui de l'Église et de son Magistère et qu'il a des effets nocifs pour la foi chrétienne comme pour la vie de la société humaine en général.

J'ai la conviction, fondée sur une sérieuse connaissance du dossier évolutionniste, que la diffusion (à grand renfort d'émissions de télévision, d'interviews de paléontologues, etc...) de la théorie évolutionniste est une des grandes causes des errements, indéniables, des exégètes et des théologiens d'aujourd'hui. Je me fais un devoir de le dire clairement. Mais vous n'êtes pas obligés de vous rallier à mon jugement sur l'évolutionnisme ni au reproche que je lui fais d'être l'un des grands responsables de la crise de la théologie et de l'exégèse.

Du moins, je souhaiterais vous avoir convaincus que vous ne pouvez pas rester sans protester quand vous lisez ou entendez dire que l'Église reconnaît maintenant qu'il n'y a pas eu de péché des origines et que la doctrine du " péché originel " est périmée. Une telle affirmation est tout à fait fautive et lourde de conséquences.

Un chrétien ne doit pas avoir honte de la doctrine traditionnelle du péché originel, révélée par Dieu Lui-même. Au contraire, il doit en accueillir avec joie la lumière pour sa vie et la rayonner autour de lui.

Un dernier mot. Il va sans dire qu'en critiquant, parfois nommément, des théologiens acquis à l'évolutionnisme, je ne veux en aucune façon, faire croire que leurs écrits, sur de multiples sujets, sont dénués de toute valeur.

Père André Boulet

Réponses de la Commission Biblique Pontificale

Nous reprenons les déclarations de la Commission Biblique dont nous avons publié un premier extrait dans le n°77 et rappelons que le Pape Saint Pie X avait déclaré à propos de cette commission (Motu proprio Præstantia Scripturæ, 18 novembre 1907) :

« C'est pourquoi Nous considérons qu'il faut déclarer et ordonner, comme Nous déclarons et ordonnons expressément, que tous sans exception sont tenus en conscience d'obéir aux décisions de la Commission biblique pontificale, à celles qui ont été émises comme à celles qui le seront, de la même manière qu'aux décrets des Sacrées Congrégations qui ont trait à la doctrine et qui ont été approuvées par le souverain Pontife ; que tous ceux qui, en paroles ou par des écrits, attaqueront ces décisions ne pourront éviter la note de désobéissance ou de témérité, et se chargeront la conscience d'une faute grave, sans parler du scandale qu'ils peuvent causer et d'autres responsabilités qu'ils peuvent encourir devant Dieu pour leurs propos différents, téméraires et erronés, comme souvent, en ces matières. »

Réponse du 29 mai 1907

SUR L'AUTEUR ET LA VÉRITÉ HISTORIQUE DU QUATRIÈME ÉVANGILE

187. *Dubium* 1 :

La tradition constante, universelle et solennelle de l'Église, dès le II^e siècle, telle qu'elle ressort principalement :

a) des témoignages et des allusions des saints Pères, des écrivains ecclésiastiques et même des hérétiques : témoignages et allusions qui, ne pouvant dériver que des disciples ou des premiers successeurs des Apôtres, sont en connexion nécessaire avec l'origine même du livre ;

b) de l'admission en tout temps et en tout lieu du nom de l'auteur du quatrième Évangile dans le canon et les catalogues de livres saints ;

c) des plus anciens manuscrits de ces mêmes livres et de leurs plus anciennes versions en langues diverses ;

d) de l'usage liturgique public universellement répandu dès l'origine de l'Église ;

cette tradition constitue-t-elle, abstraction faite de la preuve théologique, une démonstration historique que l'Apôtre saint Jean, et non un autre, doit être tenu pour l'auteur du quatrième Évangile, démonstration assez solide pour qu'elle ne soit nullement infirmée par les raisons que les critiques allèguent à l'encontre ?

Réponse : Oui.

188. *Dubium 2* :

Les raisons internes qui se tirent du texte du quatrième Évangile considéré séparément, du témoignage de l'auteur et de la parenté manifeste de cet Évangile avec la première épître de l'Apôtre saint Jean, doivent-elles être considérées comme confirmant la tradition qui attribue indubitablement à ce même Apôtre le quatrième Évangile ?

En outre, les difficultés qui proviennent de la comparaison de cet Évangile avec les trois autres peuvent-elles étant donné la diversité du temps, du but, des auditeurs pour qui ou contre qui l'auteur a écrit, se résoudre raisonnablement comme l'ont fait, en divers endroits, les saints Pères et les exégètes catholiques ?

Réponse : Oui, sur les deux points.

189. *Dubium 3* : Nonobstant la pratique constamment en vigueur, dès les premiers temps, dans toute l'Église, d'arguer du quatrième Évangile comme d'un document proprement historique, néanmoins en raison du caractère particulier de cet Évangile et de l'intention manifeste de l'auteur de mettre en lumière et de défendre la divinité du Christ au moyen des actes mêmes et des discours du Seigneur, ne peut-on pas dire que les faits racontés dans le quatrième Évangile ont été inventés, en tout ou en partie, en manière d'allégories ou de symboles doctrinaux, et que les discours du Seigneur ne sont pas proprement et véritablement ceux du Seigneur lui-même mais des compositions théologiques de l'écrivain, bien que placés dans la bouche du Seigneur ?

Réponse : Non.

Merci pour les cotisations 2018 et merci à celles qui vont suivre... Nous en avons besoin.

Nous arrivons à maintenir la **cotisation** à la somme modique de 15 euros (7 euros en cas de nécessité) en vous rappelant que **sans elle, ni le bulletin ni le site ne peuvent exister**, ni, bien sûr, aucun développement de la diffusion ou du site. Nous remercions vivement tous les généreux donateurs qui nous versent un montant supérieur à 15 euros et rappelons que nous envoyons à tous ceux qui nous en font la demande (jointe au versement) une attestation de leur don qui ouvre droit à bénéficier d'une réduction d'impôts égale à 66% du don versé (dans la limite de 20% du revenu imposable), le don versé correspondant à la somme envoyée dépassant les 15 euros. Envoyez votre chèque rédigé au nom de "Association Jean Carmignac", à l'adresse de notre siège social :

Association Jean Carmignac (chez Editions F.-X. de Guibert), 10.rue Mercœur, 75011 Paris.

(Notez bien cette adresse qui est à la fois notre adresse postale et celle de notre siège social.)

Voici les indications nécessaires pour les adhérents qui désirent utiliser nos IBAN et BIC pour leur cotisation ou leurs dons :

N° de compte : 44 655 98B – Domiciliation : La Banque Postale, Centre Financier : La Source.

IBAN (Identifiant international de compte) : FR73 2004 1010 1244 6559 8B03 396.

BIC (Identifiant international de la banque) : PSSTFRPPSCE.

associationjeancarmignac@hotmail.com

www.abbe-carmignac.org

Nous nous permettons de souligner que, pour nous éviter des problèmes avec l'administration fiscale, et à notre grand regret, les 15 euros demandés pour les abonnements ne sont pas déductibles des impôts, mais seulement les dons dépassant cette somme. Nous vous remercions de votre compréhension.

Attention changement de lieu pour notre assemblée générale !

Cette année nous changeons de local pour l'assemblée générale, mais nous restons tout de même sous la protection de Saint Sulpice à Paris. En effet Madame Feuillet, notre vice-présidente, a obtenu de façon tout à fait exceptionnelle, pour la messe qui précède comme d'habitude notre réunion, une magnifique chapelle de Saint Sulpice : La chapelle de l'Assomption qui n'est ouverte normalement au public qu'une heure par semaine. Elle sera célébrée en latin à 9 heures par Monsieur l'abbé Billot comme l'année dernière. Pour l'Assemblée Générale qui aura lieu immédiatement après la messe, nous nous réunirons dans un local lumineux, pratiquement sur le trottoir d'en face de la porte par laquelle nous entrons par le passé à la crypte du Rosaire : 7 rue Palatine (Paris 6^{ème}). Après la réunion nous pourrons manger sur place. Pensez à apporter votre pique-nique. Vous pourrez de toute façon trouver sandwiches et pâtisseries dans le quartier de Saint Sulpice. Nous aurons comme d'habitude le rapport moral, le rapport financier, l'élection ou la réélection d'administrateurs et les questions diverses.

Nous aurons ensuite deux conférences l'une par Monsieur Pierre Lo Cicero sur le livre qu'il présente dans ce numéro, l'autre par Monsieur Bruno Bioul à propos de son livre nouvellement sorti « Les Evangiles à l'épreuve de l'histoire » éd. Artège, dont nous vous avons donné, avec sa permission, des extraits dans nos numéros 68, 69, 70 et 76. Nous vous recommandons de faire tout votre possible pour être présents afin d'encourager ces deux membres de notre association qui vaillamment vont à contre-courant du raz de marée moderniste nous attaquant de toutes parts aujourd'hui.

Ceux de nos adhérents qui ne peuvent pas être présents à l'Assemblée Générale sont vivement priés d'envoyer un pouvoir à un adhérent de leur choix pour les représenter et voter à leur place. Ils peuvent soit envoyer un pouvoir sur papier libre à cette personne, soit remplir le formulaire ci-dessous et l'envoyer le plus vite possible à notre siège : Association Jean Carmignac chez les Editions F.-X. de Guibert 10 rue Mercœur, 75011 Paris ou encore envoyer un mail sur l'e-mail de l'association :

associationjeancarmignac@hotmail.com

Découper suivant le pointillé

Monsieur, Madame

donne pouvoir à

Pour voter et prendre en son nom toute décision au cours de l'Assemblée Générale de l'Association Jean Carmignac qui aura lieu le 6 octobre 2018.

Date et signature



Cachet datant du premier Temple et corroborant l'Ancien Testament